



## EDITORIAL

*En pleines vacances estivales, c'est avec plaisir que je vous transmets quelques informations sur le travail de l'administration communale.*

*En ce qui concerne les comptes de l'année 2010, vous trouverez le détail à l'intérieur de cette parution et vous pourrez prendre connaissance de l'excellent résultat réalisé durant l'exercice écoulé.*

*Cette situation me réjouit tout spécialement au vu des nombreux défis à venir, notamment au sujet des investissements pour les écoles primaires et le CO, pour les structures de la petite enfance ainsi que pour celles pour les personnes âgées.*

*Je vous demande encore un peu de patience pour les travaux de liaison des torrents des Fontaines et Moulin car ceux-ci gêneront la circulation sur la route cantonale, jusque vers la mi-septembre selon les plannings prévus.*

*La mise en place de la zone 30 km/h va se poursuivre durant l'été. Après la pose des différents panneaux, nous allons procéder maintenant aux marquages prévus. Nous ferons ensuite les contrôles nécessaires afin de définir quelles seront les mesures de ralentissement à introduire éventuellement dès l'année prochaine pour sécuriser l'entier de la commune. Une brochure spéciale vous parviendra à la rentrée afin de rappeler à chacun les règles de conduite dans les diverses zones de circulation.*

*Au niveau des rues de Conthey et de l'Industrie, ainsi que de la place centrale, le début des chantiers est programmé pour la mi-août et ceux-ci devront être terminés avant l'hiver.*

*Comme vous avez pu l'apprendre, notre commune est également impliquée dans le projet d'agglomé-*

*ration de Sion et des décisions seront prises d'ici à la fin de l'année pour savoir si cette étude débouchera sur une réalisation ou non. A cet effet, une commission du Conseil Général planchera également durant l'été et l'automne sur les diverses propositions émises afin d'être à même de prendre les meilleures décisions possibles dans l'intérêt de la Municipalité de Vétroz.*

*Pour le reste nous suivons très attentivement le développement du projet de correction du Rhône et nous avons notamment déposé un recours au nom de la Bourgeoisie et de la Commune contre le plan actuel des zones de danger du Rhône.*

*Comme vous pouvez le constater, ce n'est pas le travail qui manque et nous profiterons au niveau du Conseil Municipal de la relative accalmie de la période de vacances afin de traiter les gros dossiers à venir, à savoir l'agrandissement des Plantys, le projet de densification ainsi que l'agrandissement du Foyer Haut-de-Cry.*

*Amicales salutations et excellent été à toutes et à tous.*

Stéphane Germanier  
Président



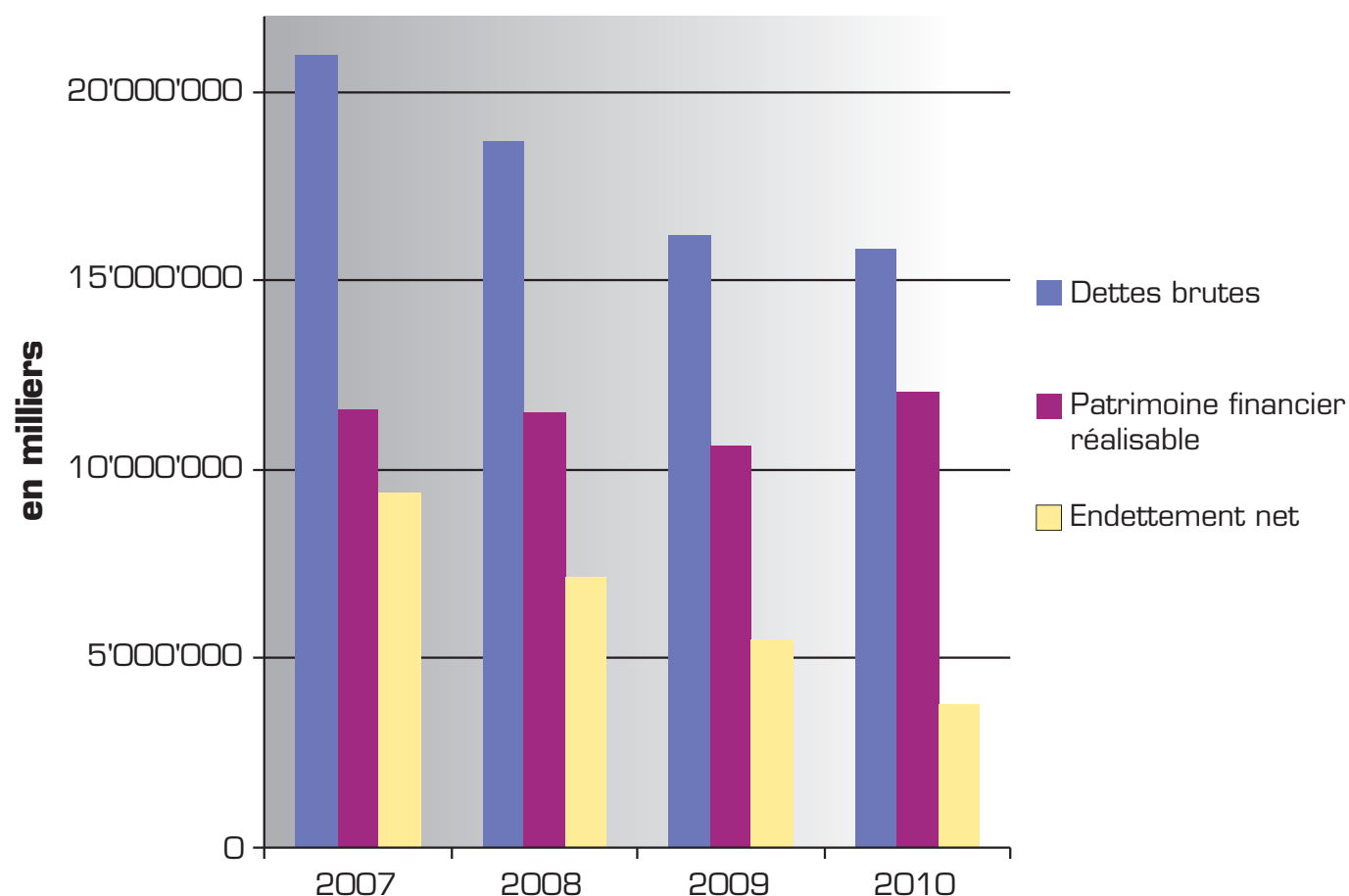
# FINANCES COMMUNALES - COMPTES 2010



## A) RECAPITULATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Centres de charges	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	1'185'760.74	44'069.15	53'408.85	0.00
Sécurité publique	1'006'982.00	417'183.50	103'385.15	51'491.75
Enseignement & formation	7'151'069.25	3'838'060.70	614'231.40	0.00
Culture, loisirs, culte	748'959.85	13'473.00	-11'691.65	75'000.00
Santé	192'445.20	0.00	0.00	0.00
Prévoyance sociale	2'228'642.50	781'027.35	8'307.20	1'105'976.40
Trafic	1'897'602.45	37'826.00	1'465'861.45	0.00
Protect. & aménag. de l'environnement	2'092'599.45	1'771'478.20	2'808'154.55	1'098'108.85
Economie publique	464'246.00	552'966.61	117'337.70	0.00
Finances & impôts	909'630.65	12'136'972.21	24'941.70	0.00
<b>Totaux</b>	<b>17'877'938.09</b>	<b>19'593'056.72</b>	<b>5'183'936.35</b>	<b>2'330'577.00</b>

## EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT



# FINANCES COMMUNALES (SUITE)



<b>B) COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>COMPTES 2010</b>	<b>BUDGET 2010</b>
Revenus	19'593'056.72	18'467'600.—
./. charges y compris amortissements	-17'877'938.09	-17'126'500.—
<b>Résultat net 2010</b>	<b>1'715'118.63</b>	<b>1'341'100.—</b>
Amortissements comptables	2'671'862.—	2'132'200.—
<b>Marge d'autofinancement 2010</b>	<b>4'386'980.63</b>	<b>3'473'300.—</b>

<b>C) COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>COMPTES 2010</b>	<b>BUDGET 2010</b>
Investissements bruts	5'183'936.35	7'643'900.—
./. recettes d'investissements	-2'330'577.—	-4'099'500.—
<b>Investissements nets 2010</b>	<b>2'853'359.35</b>	<b>3'544'400.—</b>

<b>D) COMPTE DE FINANCEMENT</b>	<b>COMPTES 2010</b>	<b>BUDGET 2010</b>
Marge d'autofinancement	4'386'980.63	3'473'300.—
./. investissements nets	-2'499'598.50	-3'544'400.—
<b>Excédent de financement 2010</b>	<b>1'839'262.04</b>	<b>-1'601'750.—</b>

**L'excédent de financement** effectif 2010 est par conséquent supérieur de Fr. 1'604'721.28 au montant budgétisé, ce qui signifie en d'autres termes que les investissements ordinaires sont autofinancés à raison de 153.75 % (budget 2010: insuffisance de financement de 2.01 %).

Ceci s'explique par:

1. une marge d'autofinancement plus favorable que prévue:	913'680.63
2. des investissements nets inférieurs à la prévision:	691'040.65
<b>soit un excédent de financement de</b>	<b><u>1'604'721.28</u></b>

**La marge d'autofinancement dégagée** en 2010 est supérieure aux prévisions en raison des éléments suivants:

1. écart favorable enregistré sur les recettes de fonctionnement:	1'125'456.72
2. écart défavorable enregistré sur les charges hors amortissements comptables:	- 211'776.09
<b>Soit un écart global favorable de</b>	<b><u>913'680.63</u></b>

L'écart enregistré au niveau des revenus de fonctionnement, soit Fr. 1'125'456.72 ou 6.09 %, s'explique essentiellement par les recettes fiscales ainsi que les revenus des biens supérieurs à la prévision.

Globalement, les charges d'exploitation (hors amortissements du patrimoine administratif) sont supérieures de Fr. 211'776.09 ou 1.41 % aux prévisions budgétaires. On constate par conséquent qu'une gestion rigoureuse impliquant une parfaite maîtrise des coûts a une nouvelle fois caractérisé l'exercice 2010.

Les dépenses du compte d'investissement, avec Fr. 5'183'936.35, sont inférieures de Fr. 2'459'963.65 à celles budgétisées, ceci notamment en vertu du fait que les travaux liés à la correction des torrents et de la Lizerne n'ont pu être entrepris en 2010. Les recettes étant inférieures de Fr. 1'768'923.00 aux prévisions, le volume des investissements nets s'élève à Fr. 2'853'359.35.



## 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2011

### Travaux

- Décide de l'équipement de la zone artisanale
- Transmet aux résidents du quartier de Proumay la solution envisagée pour régler de manière définitive les problèmes constatés et sur la base de la prise de position de ces derniers va étudier les coûts du projet proposé
- Adjuge à ESR SA l'éclairage public de la rue de Conthey
- Adjuge les travaux de réfection des torrents des Fontaines et Moulin à l'entreprise Atra SA
- Prend acte de la décision du Canton du Valais d'adjuger les travaux de raccordement de la route des Rottes sur la bretelle de l'autoroute au bureau Réaltec Sàrl et de mandater le bureau des expropriations pour la procédure d'estimation des terrains concernés
- Adjuge les travaux de réfection de la rue de Conthey à l'entreprise Carron SA
- Adjuge les travaux de construction d'un trottoir à la rue de l'Industrie et de réfection de la place centrale à l'entreprise Atra SA

### Circulation

- Décide de la mise en place des panneaux 30 km/h sur l'ensemble du territoire communal, de l'enlèvement des anciens signaux et marquages; le nouveau marquage se fera ensuite
- Entérine la signalisation mise en place par Anthamatten Meubles SA et Philippe Coudray

### Construction

- Décide de la réorganisation du projet de densification suite au rachat par la Bourgeoisie du Relais du Valais, du déplacement du projet de foyer de jour dans le cadre de l'EMS et du développement des structures de la petite enfance ainsi que de l'acquisition des différents terrains nécessaires à la construction
- Prend connaissance du plan des zones de danger d'inondation du Rhône et décide d'entamer toutes les démarches nécessaires à la défense des intérêts de la Municipalité, de la Bourgeoisie et des privés concernés
- Prend connaissance de l'avant-projet d'agrandissement du Foyer Haut-de-Cry prévoyant des lits EMS supplémentaires, des lits d'attente, un foyer de jour et un parking dans un nouveau bâtiment à construire ainsi que l'agrandissement de la cuisine et des transformations du bâtiment existant

### Ecoles et structures de la petite enfance

- Décerne le premier prix pour l'agrandissement du centre scolaire des Plantys au projet Space Jam établi par le bureau Rudaz et Rudaz Architectes
- Prend connaissance du budget du service des parents d'accueil des Coteaux du Soleil qui doit être mis en place d'ici 2012
- Engage Laura Maritéhoz en qualité de maîtresse d'appui et Delphine Evéquo et Daniel Boisset en qualité d'enseignants primaires
- Prend acte du départ à la retraite au 31 août 2011 de Catherine Branca et Jean-Marc Papilloud
- Entérine l'organisation de l'année scolaire 2011/2012
- Reçoit l'autorisation d'accueillir 50 enfants au sein de l'Escale et 30 au sein du Nid
- Renouvelle le contrat de transports des écoliers des structures pour l'année 2011/2012 avec l'entreprise Voyages Cardoso
- Prend acte de la démission de Nadia Debons en qualité de responsable de l'UAPE au profit d'un poste d'éducatrice à 50 % au sein de la crèche
- Engage Sylvie Maytain en qualité d'éducatrice de la petite enfance
- Décide de participer aux frais du Lunabus mis en place pour la fête des étudiants à Sion

## DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)



### Environnement

- Entérine la nomination des 3 experts en charge du dossier de correction du Rhône et notamment de l'analyse de la variante déposée par la Commune de Vétroz
- Décide de poursuivre les études concernant le maintien des murs dans le vignoble en terrasse
- Est informé par l'entreprise Hitter SA qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril 2011 le papier est repris à raison de fr. 55.— la tonne

### Demandes et divers

- Prend acte de la modification des statuts de l'Association régionale de Sion suite à la mise en place de la Région Valais Central
- Suite aux nombreux problèmes rencontrés demande au FC Vétroz la nomination d'une personne responsable du contrôle des vestiaires
- Acquiert les parcelles à proximité immédiate du réservoir de Péteille en vue de son agrandissement
- Renouvelle le contrat pour le Lunabus pour une durée de 2 ans
- Prend acte de la nouvelle composition du comité de l'APEV
- Transmet sa prise de position par rapport au projet d'agglomération de Sion
- Prend connaissance des comptes 2010 de Netcom Sion SA
- Prend connaissance des comptes 2010 du Foyer Haut-de-Cry
- Entérine la fin d'exploiter le café des Amignes au 31 mai 2011 déposée par Eléonore Métrailler et délivre l'autorisation d'exploiter à Stéphanie Bonvin avec effet au 20 juin 2011
- Prend acte avec satisfaction de la décision de l'usine de traitement des ordures du Valais central de prendre une participation majoritaire dans le projet GazEl SA à Vétroz
- Participe à l'assemblée générale d'Aproz Sources Minérales SA en tant que nouveau sociétaire et prend acte avec satisfaction des résultats obtenus en 2010
- Prend des sanctions envers certains jeunes pour des incivilités commises en leur interdisant l'accès aux jardins publics ainsi qu'aux cours d'écoles
- Entérine les demandes d'octroi de cité déposées par 13 personnes ou familles

## PERSONNEL COMMUNAL



### STRUCTURES COMMUNALES DE LA PETITE ENFANCE

En fonction de l'accroissement du nombre d'enfants accueillis au sein des structures communales de la petite enfance, la Municipalité se doit d'adapter périodiquement sa dotation en matière de personnel éducatif.

Aussi, nous avons le plaisir de vous annoncer l'engagement d'une nouvelle collaboratrice en la personne de M<sup>me</sup> Sylvie Maytain.



M<sup>me</sup> Maytain œuvrera dès le mois d'août prochain en qualité d'éducatrice de la petite enfance à plein temps. Sa formation ainsi que son expérience professionnelle représenteront assurément un atout non négligeable pour la Municipalité.

Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction et remercions d'ores et déjà la population vétrozaine de l'accueil favorable qu'elle ne manquera pas de lui réserver.

# PASSEPORT VACANCES 2011



## LE PLEIN D'ACTIVITES POUR NOS JEUNES!

*Chaque été, le Passeport vacances de Sion et environs organise des activités pour les les enfants de 5 à 15 ans de nos communes.*

## DU 25 AU 30 JUILLET ET DU 2 AU 6 AOUT

### Pour les enfants

*Le choix proposé est vaste: de la balade en forêt à la découverte d'un métier, en passant par du bricolage et de la cuisine. Alors faites votre choix, le Passeport vacances c'est génial!*

*Un passeport c'est Fr. 30.- par enfant et il permet de participer à 5 activités.*

### Pour les adultes

*Pour que toutes les activités prévues puissent avoir lieu, il faudra environ 700 accompagnateurs (trices) répartis sur les 2 semaines.*

*Cette année, vous pourriez en faire partie:*

- *Vous avez des moments de libre durant ces deux semaines, vous avez entre 16 ans et... ben disons 88 ans, si ce n'est plus!*
- *Vous aimez accompagner les enfants, voir leur visage heureux après une découverte...*
- *Vous aimez les balades, longues ou courtes, que cela ne tienne...*
- *Vous aimez bricoler, minutieusement ou juste un petit peu...*
- *Vous aimez juste passer du temps avec les enfants...*

*Aucun diplôme n'est requis, juste de la disponibilité, de la bonne humeur et l'envie de partager un moment avec les enfants qui ont entre 5 et 15 ans.*

*Et il n'y a pas que les enfants qui rentrent heureux le soir!*

*Permanence: Rue des Remparts 6 (3<sup>e</sup> étage) à Sion  
Téléphone: 027 324 12 65  
E-mail: passvac@sion.ch*

[www.passvacasion.ch](http://www.passvacasion.ch) *Le site internet est très bien organisé, autant pour trouver des activités pour les enfants que pour choisir celles que vous souhaitez accompagner*



# COTEAUX DU SOLEIL



## LES 10 ANS DES COTEAUX DU SOLEIL

*Sous l'impulsion de la Chambre Valaisanne d'Agriculture, les communes d'Ardon, de Chamossion, de Vétroz et de Conthey ont décidé de créer l'Association des Coteaux du Soleil afin de participer à la promotion des produits du terroir.*

### AVEC COMME OBJECTIFS PRINCIPAUX:

- *Servir de trait d'union entre ces quatre communes*
- *Permettre une identification facile de la région*
- *Sensibiliser les acteurs économiques et les habitants des communes concernées à la qualité des produits du terroir*
- *Promouvoir les produits du terroir au travers des canaux touristiques*
- *Profiler et dynamiser la promotion et la vente des produits en créant des espaces "Coteaux du Soleil" en collaboration avec les commerces de la région.*
- *Les membres de l'association sont les communes et les sociétés de développement, ainsi que toute personne intéressée. La cotisation pour devenir membre individuel ne coûte que Fr. 20,- par année.*
- *L'association vend des berceaux de produits du terroir, disponible auprès du président Jean-Gabriel Delaloye au 079 219 03 01*



*Durant ces 10 années, plusieurs manifestations ont été mises sur pied ou soutenues par les Coteaux du Soleil telles que les Journées du terroir et la promotion estivale dans les cafés restaurants, les marchés artisanaux, des stands de présentation dans diverses foires valaisannes et hors canton.*

*Pour fêter les dix ans des Coteaux du Soleil, le comité exécutif a décidé d'organiser en association avec le syndicat d'élevage de Daillon, un match de reines estival qui aura lieu le dimanche 14 août 2011 aux Mayens de My.*

*La fête s'annonce belle. Les organisateurs se réjouissent de vous accueillir nombreux dans les Mayens dans une ambiance qui se veut décontractée et conviviale.*

*Le comité des Coteaux du Soleil*

## PROGRAMME DE LA MANIFESTATION AUX MAYENS-DE-MY

**Samedi 13 août 2011**

dès 18h00 Bal

**Dimanche 14 août 2011**

dès 09h30 Match de reines «des Coteaux du Soleil»

dès 16h00 Bal Champêtre





## DES VACANCES BIENVENUES...

...pour les 485 écoliers et leurs enseignants après une année de travail bien remplie et riche en événements de toute nature... Merci à tous les élèves pour leur motivation et leur ténacité qui leur ont permis d'atteindre les objectifs scolaires demandés.

Merci aux enseignants d'avoir cru en leurs élèves et de les avoir encouragés dans cette tâche noble et exigeante: chacun peut être fier de l'action quotidienne qu'il a menée au service de l'éducation et de l'instruction des enfants de Vétroz.

Merci aux parents et aux autorités communales pour leur précieux soutien.

L'année scolaire 2010-2011 s'est clôturée par le spectacle de rythmique des classes enfantines et de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaires: **«It's a small world»**... Magnifique spectacle haut en couleurs et plein de fraîcheur...



Bravo aux enfants pour leurs belles prestations, à leurs enseignantes qui les ont accompagnés tout au long de la préparation et à Mme Valérie Sauthier, maîtresse de rythmique, qui a conçu et mis en scène ce spectacle.

Bravo également aux classes de 5<sup>ème</sup> primaire qui ont ravi le public par leur dynamisme à présenter le fruit du travail des ateliers-théâtre dirigés par Mme Sarah Barman, metteur en scène. Avec beaucoup d'enthousiasme, ils ont présenté trois scénettes amusantes: **«Le Vilain»** 5P de M. Philippe Roh, **«Drôle de Soupe»** 5P de M. Laurent Ducrey et **«Un lézard à l'école»** 5P de M. Jean-Marc Papilloud.

A tous, bel été et bonnes vacances reposantes et riches en rencontres.





# SCOLAIRE (SUITE)



## ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

**Début des cours:** Lundi 22 août 2011    **Fin des cours:** Vendredi 29 juin 2012

VACANCES ET CONGES	Début des congés	Reprise des cours
Automne	Vendredi 7 octobre 2011 le soir	Lundi 24 octobre 2011 le matin
Toussaint	Mardi 1 <sup>er</sup> novembre 2011	
Immaculée Conception	Jeudi 8 décembre 2011	
Noël	Vendredi 23 décembre 2011 le soir	Lundi 9 janvier 2012 le matin
Carnaval	Vendredi 17 février 2012 le soir	Lundi 27 février 2012 le matin
St-Joseph	Lundi 19 mars 2012	
Pâques	Jeudi 5 avril 2012 le soir	Lundi 16 avril 2012 le matin
Ascension	Mardi 15 mai 2012 le soir	Lundi 21 mai 2012 le matin
Pentecôte	Lundi 28 mai 2012	
Fête-Dieu	Jeudi 7 juin 2012	

## LES CLASSES ET LES ENSEIGNANTS

### Le Pavillon: 5 classes

1-2E Carole AGASSIZ  
1-2E Danièle MORETTI  
1-2E Natacha BOULNOIX  
1P Christelle IMBODEN  
2P Alexia VOUILLAMOZ &  
Marie-Claude COTTER

### Bresse: 8 classes

3P Joëlle SALLOUM &  
Christel FOLLONIER  
3P Pascale MOOS &  
Christine BAZZI  
4P Daniel VERGERE  
4P Christian COTTER  
5P Florence PAPILLOUD  
5P Laurent DUCREY  
6P Pascal GENOUD  
6P Christophe FOLLONIER

### Appui

Françoise BARRIERE  
Laura MARIETHOZ

### Rythmique

Valérie SAUTHIER

### Direction des écoles

Marie-Thérèse DESSIMOZ

### Les Plantys: 11 classes

1-2E Yelda TERRETTAZ  
1-2E Antoinette GERMANIER &  
Edith COPPI  
1-2E Réane VOEFFFRAY  
1P Yvette ROH  
1P Alexandra HUSER  
2P Mélanie SERMIER-FRAISIER  
3P Grégoire JIRILLO &  
Micheline FONTANNAZ  
4P Claude RAPILLARD &  
Daniel BOISSET  
5P Philippe ROH  
6P Stéphane MORISOD

### Soutien en français

Daniel ROH

### Activités créatrices manuelles

Adrienne BETRISEY  
René-Pierre CLIVAZ

### Décharges

Chantal ROH  
Daniel ROH

### Au total:

24 classes, 498 élèves, 38 enseignants

# SCOLAIRE (SUITE)



## ECOLAGE

**La commune de Vétroz facture un montant de Fr. 30.- par enfant et par année pour l'écolage.** Les élèves sont responsables de garder en bon état tout ce qui est mis à leur disposition: livres, tables, chaises, matériel de gymnastique, locaux, etc... Le matériel perdu ou détérioré est remplacé aux frais des parents.



## HORAIRES DES CLASSES

<b>ENFANTINES:</b>	Lundi, mardi, jeudi et vendredi Mercredi	09h00 - 11h30 Pas de cours	13h30 - 15h30
<b>PRIMAIRES:</b>	Lundi, mardi, jeudi et vendredi Mercredi	08h15 - 11h30 08h15 - 11h15	13h30 - 16h15

**Le 22 août, les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaires viennent en classe à 9h00.**

## LA FIN D'UNE BELLE CARRIERE...

**M<sup>me</sup> Catherine Branca**, enseignante d'appui, après 20 ans d'enseignement et **M. Jean-Marc Papilloud**, enseignant en 5<sup>ème</sup> primaire, après 41 ans d'enseignement ont décidé de faire valoir leur droit à la retraite après de longues années de bons et loyaux services auprès de l'école de Vétroz.



Nous félicitons les deux jeunes retraités pour leur engagement sans faille auprès des élèves de notre commune. Toujours soucieux de l'épanouissement physique et culturel des écoliers, leur implication est allée bien au-delà des apprentissages scolaires.

Le métier d'enseignant a beaucoup changé depuis le début de leur carrière mais ils ont su s'adapter aux nouveaux programmes, aux nouvelles technologies et ont exercé leur profession avec pédagogie et toujours autant de passion.

Leurs qualités humaines et professionnelles ont été fort appréciées des élèves, des collègues, des parents et des autorités scolaires.

Belle et longue retraite, Catherine et Jean-Marc!

Nous n'oublierons pas vos conseils avisés, votre gentillesse et votre sourire.

Merci !

# FLASH



## FANFARES

Lors de la **fête fédérale des musiques** à St-Gall, nos deux fanfares villageoises ont décroché une place d'honneur:

- **Fanfare Concordia:** 2<sup>ème</sup> place en catégorie Brass Band Excellence
- **Fanfare Union:** 3<sup>ème</sup> place en première catégorie Brass Band,

## TAMBOURS UNION

Lors de la Fête des Fifes et Tambours du Valais Romand, à Lourtier, ont été couronnés:

- Catégorie tambours «Juniors 1»: 2<sup>ème</sup> Pierrick Barras – 5<sup>ème</sup> Fabien Monory
- Catégorie tambours «Minimes»: 6<sup>ème</sup> Mathias Papilloud – 7<sup>ème</sup> Arnaud Boulnoix – 11<sup>ème</sup> Swen Quarroz

# PLACE DE JEUX

## BIEN VIVRE ENSEMBLE!

De manière à favoriser le respect des utilisateurs, des installations et du voisinage, l'administration communale précise quelques consignes d'utilisation des places de jeux pour enfants sises sur le territoire de la commune:



- Les places de jeux sont placées sous la sauvegarde des citoyens.
- Les parents ainsi que les adultes auxquels les enfants sont confiés sont responsables de la surveillance de ceux-ci.
- Les jeux d'équipe (football, etc.) et l'entraînement sportif y sont interdits.
- Les utilisateurs voudront bien se comporter de manière à ne pas:
  - a) gêner ou mettre en danger les autres usagers, en particulier les jeunes enfants;
  - b) troubler la tranquillité publique;
  - c) salir les lieux;
  - d) causer des détériorations aux pelouses, plantations ou installations.

# AGENDA 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2011



## JUILLET 2011

25 - 30 juillet

*Week-end Scouts*

## AOUT 2011

5 - 9 août

*Camp musical Fanfare Concordia*

6 - 12 août

*Camp musical Fanfare Union*

9 août

*Concert du Camp musical Concordia à la Place du Four*

13 août

*Concert Fanfare Union à la Place du Four*

29 août

*Assemblée générale FC Vétroz*

## SEPTEMBRE 2011

3 - 4 septembre

*Fête patronale, Madeleine*

8 septembre

*Assemblée générale Chœur-Mixe*

9 - 11 septembre

*Camp Hélios Basket, Fiesch*

10 septembre

*Course, Grimpette des Bedjuis, CAV*

*(Championnat valaisan – course en montagne)*

29 septembre

*Sortie annuelle 60+ à Moleson*

30 septembre

*Vente échange – Salle paroissiale*

## OCTOBRE 2011

1<sup>er</sup> octobre

*Vente échange – Salle paroissiale*

à définir

*Sortie automnale du Chœur-mixte*

à définir

*Brisolée 60+ avec les 4 communes*

2 octobre

*Loto Hélios Basket*

9 octobre

*Loto FC Vétroz*

16 octobre

*Loto des Tambours*

22 octobre

*CAV championnat vétrozain*

29 octobre

*Souper annuel – Fanfare Union*

## NOVEMBRE 2011

4 novembre

*Assemblée générale Ski-club*

6 novembre

*Loto des Scouts*

12 novembre

*Souper Chœur-Mixte*

18 novembre

*Assemblée générale CAV*

19 novembre

*Journée musicale du Chœur-Mixte*

20 novembre

*Loto de la Fanfare Concordia*

24 novembre

*Match aux cartes 60+*

## DECEMBRE 2011

3 décembre

*Championnats valaisans des solistes (Sion)*

8 décembre

*Jubilaires de la Paroisse (Vétroz)*

15 décembre

*Assemblée générale 60+ et repas de Noël*

17 décembre

*Concert de Noël, Fanfare Union et Concordia*

*et remise des mérites sportifs et culturels*

18 décembre

*Loto de Noël, Fanfare Union*

26-29 décembre

*Cours OJ à Nendaz*

## JANVIER 2012

8 janvier

*Loto des rois PLR*

15 janvier

*Loto CAV*